



REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du jeudi 2 octobre 2025

Délibération n°2025-36 : Approbation de l'acquisition d'un minibus électrique dans le cadre du Fond de concours pour la transition écologique

L'an deux mille vingt-cinq, le jeudi 2 octobre 2025, le Conseil Municipal de la Commune de Vauhallan, légalement convoqué le vendredi 26 septembre 2025, s'est assemblé en salle du conseil municipal sous la présidence de Monsieur Bernard GLEIZE, Maire de Vauhallan.

Nombre de conseillers :	Exercice :	Présents :	Votants :
	19	13	15
Présents :	Bernard GLEIZE, Pascal NAWROCKI, Dominique DUMAS, Vincent PAIN, Geneviève SHATER, Alain SCHMITT, Guy HALGAND, Lina LEMARIE, Bénédicte ALLENET, Edwige BONNEFOY, Marianne PERDRIJAT, Hélène MORONVALLE, Nicolas RICHARD		
Représentés :	Marie MAERTENS donne pouvoir à Edwige BONNEFOY, Marie GALANO donne pouvoir à Bernard GLEIZE		
Absents :	Taoues COLL, Olivier MUSY, Eric MORISSET, Fabrice NOURY		
Secrétaire :	Pascal NAWROCKI		

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le règlement de la Communauté d'agglomération Paris-Saclay pour l'octroi du fonds de concours transition écologique 2024 et 2025,

Vu la fiche projet annexée à la présente délibération ;

Considérant la nécessité pour la Commune, de procéder au remplacement du minibus, acheté d'occasion il y a une dizaine d'année, notamment utilisé pour le transport des séniors,

Sur présentation du rapport par M. le Maire, après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité,

Article unique : autorise M. le Maire à demander le bénéfice du fonds de concours de transition écologique à hauteur de 24 000 € pour l'acquisition d'un minibus électrique



Bernard GLEIZE,
Maire de Vauhallan

Accusé de réception en préfecture
091-219106358-20251002-2025_36-DE
Date de télétransmission : 06/10/2025
Date de réception préfecture : 06/10/2025